

LES PARTENAIRES

Le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de Lot-et-Garonne (CAUE 47) est un organisme départemental indépendant chargé de promouvoir la qualité architecturale, urbaine et paysagère. À travers ses actions : conseils aux collectivités et aux particuliers, coordination de journées thématiques pour les élus, les techniciens de collectivités, les professionnels de la construction et du cadre de vie, accompagnement et sensibilisation des enseignants, organisation de manifestations à destination du grand public (expositions, conférences, journée du patrimoine, etc.) le CAUE remplit une mission de service public.

Tél.: 05 53 48 46 72 - Courriel : secretariat@caue47.com - Site : www.caue47.com

Le Conseil général de Lot-et-Garonne, à travers l'action du Service du Patrimoine, œuvre en faveur de la conservation et de la restauration du patrimoine qu'il soit mobilier ou immobilier, public ou privé, protégé ou non protégé, au titre des Monuments Historiques. Un dispositif d'aide en faveur du patrimoine non protégé permet d'accompagner techniquement (avec le soutien du CAUE 47) et financièrement les porteurs de projets publics et privés. Ainsi depuis plus de 20 ans, près de 400 projets de restauration de patrimoine non protégé - ou de pays - ont été soutenus par le Département.

Tél.: 05 53 69 41 38 - Courriel : mabeyne@cg47.fr - Site : www.cg47.fr

La Fondation du Patrimoine est un organisme privé indépendant, à but non lucratif, créé par la loi du 2 juillet 1996. Elle a été reconnue d'utilité publique par un décret du 18 avril 1997. Sa principale mission est de promouvoir la connaissance, de sauvegarder et de mettre en valeur le patrimoine bâti de proximité et le patrimoine naturel. Elle contribue ainsi à la protection de nos paysages. L'avis de l'**architecte des bâtiments de France** est obligatoire dans le cadre de l'instruction des labels (fiscaux et non fiscaux), et pour l'instruction des dossiers publics/associatifs. Dans tous les cas, cet avis reste obligatoire dans le cadre de travaux de démolition et de restauration des parties disparues au cours du temps. Le CAUE 47 accueille le siège de la délégation départementale.

Site : www.fondation-patrimoine.org

Le Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine de Lot-et-Garonne est un service déconcentré de la Direction Régionale des Affaires Culturelles du Ministère de la Culture et de la Communication, placé sous l'autorité du Préfet. Il assure avec le concours des architectes des bâtiments de France des missions de surveillance, de conseil et de contrôle, dans le domaine des monuments historiques et de leurs abords, et des espaces protégés. Son expertise du bâti ancien et des techniques de restauration font référence dans les actions de sauvegarde du patrimoine et d'amélioration du cadre de vie. Il intervient dans les actions de protection des paysages et celles de promotion d'un urbanisme et d'une architecture de qualité.

Tél.: 05 53 47 08 42 - Courriel : sdap.lot-et-garonne@culture.gouv.fr

Site : www.lot-et-garonne.pref.gouv.fr


Journée du Patrimoine de Pays
& Journée des Moulins

CIRCUIT DÉCOUVERTE PATRIMOINE DE PAYS LOT-ET-GARONNAIS SAMEDI 18 JUIN 2011

SITE N°3 : PROJET DE RESTAURATION D'UNE CHAPELLE À MONFLANQUIN



LOT-ET-GARONNE
Conseil général



FONDATION

DU
PATRIMOINE

caue 47

NATURE DU PROJET : Intervention globale sur un site comprenant une chapelle (privée) avec son cimetière (communal) et d'un ancien presbytère (privé).

Projet : habitat (presbytère) et lieu à vocation culturelle et sociale (chapelle).

PORTEUR DE PROJET : Propriétaire privé (chapelle et presbytère).

CARACTÉRISTIQUES DU BÂTI :

Chapelle : édifice d'origine médiévale, comportant les restes d'un appareil roman et un clocher mur gothique. Le porche d'entrée, la chapelle nord et la sacristie ont été ajoutés à une époque tardive. À l'intérieur, le décor régulier présente un dessin de faux appareil de pierre de taille.

Presbytère : construction classique de bonne qualité, probablement du XVIII^e siècle. Un jardin est attenant avec une allée de buis remarquables, un puits et une croix sur piédestal en pierre. Perspective sur le paysage. Absence de hameau.

NATURE DES TRAVAUX À RÉALISER / CORPS DE MÉTIERS :

Concernant la chapelle, les pathologies du bâti seront traitées à partir d'un diagnostic des structures confié à un architecte. Des réponses devront être apportées aux signes d'instabilité des maçonneries.

La restauration des décors et du mobilier (chaire, table de communion, autels, harmonium, confessionnal, ex-voto) s'organiserà à partir de la dernière campagne de travaux située au XIX^e siècle et assurera aussi une cohérence à l'intérieur de l'édifice. Les matériaux anciens participent très fortement de l'intérêt patrimonial du monument : grès et calcaires locaux, enduits et badigeons colorés, carreaux de terre cuite et dallage de pierre, lambris de bois, vitraux de verre colorés et de plomb, fonte de fer, bois peint.

Des techniques traditionnelles de mise en œuvre (maçonnerie, charpente-couverture, menuiserie, peinture, maître verrier etc.) seront nécessaires à la restauration des édifices. Le projet est envisagé dans une globalité de traitement des bâtiments et des espaces extérieurs qui forment un ensemble cohérent sur le plan architectural et paysager. L'architecture, les matériaux avec leur aspect, leur couleur et leur forme, les techniques anciennes et modernes de mise en œuvre, devront être orchestrées ensemble pour parvenir à l'équilibre. De cette harmonie dépendra, pour beaucoup, la réussite du projet.

DATE DE RÉALISATION DES TRAVAUX : Travaux non engagés.

AIDES FINANCIÈRES PRÉVISIONNELLES :

- Conseil général de Lot-et-Garonne : au titre de l'aide en faveur du patrimoine non protégé
- Fondation du Patrimoine au titre d'un Label Fiscal
- Mécénat privé
- Sauvegarde de l'Art français (association finançant la restauration des églises et chapelles de France)

État actuel

